



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON
112, rue Principale Sainte-Cécile-de-Milton J0E 2C0
Tél. 450 378-1942 Fax 450 378-1942 www.miltonqc.ca

Formulaire de demande de permis

Pour une nouvelle construction, agrandissement et rénovation d'un bâtiment

Procédure pour présenter une demande de permis

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement remettre tous les documents requis avec le présent formulaire dûment rempli, signé et daté au Service de l'urbanisme. Votre demande doit contenir le maximum d'informations et être en conformité avec les règlements municipaux. L'officier affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet.

Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non conforme.

L'émission d'un permis nécessite une analyse complète du projet par l'officier municipal et dans certains cas une approbation du conseil municipal. Cette analyse commence à partir du moment où la municipalité a en main tous les documents conformes à la réglementation municipale. Le délai pour émettre le permis est de 30 jours à compter de la date de réception d'une demande complète. Il est fortement recommandé de déposer votre demande le plus tôt possible afin d'éviter tout délai dans la réalisation de vos travaux.

Cette demande ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat.

Information générale

Nom du (des) requérant(s) : _____

Êtes-vous propriétaire? Oui Non Sinon, procuration? Oui Non

Adresse postale : _____

Tél. (maison) : _____ Tél. (cellulaire) : _____ Tél. (autre) : _____

Adresse courriel : _____

Adresse des travaux : _____

Numéro de lot : _____



Sainte-Cécile-de-Milton

Description des travaux

Cochez le type d'usage du terrain :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Résidentiel (unifamilial) | <input type="checkbox"/> Industriel |
| <input type="checkbox"/> Résidentiel (bi, tri, multifamilial) | <input type="checkbox"/> Public/semi-public |
| Nombre de logements : _____ | <input type="checkbox"/> Agricole |
| <input type="checkbox"/> Commercial | |

Cochez le type de bâtiment :

- Principal
 Accessoire
 Autre,
 précisez ; _____

Cochez le type de travaux :

- Nouvelle construction
 Agrandissement
 Rénovation

Nombre de chambres permises selon la capacité de l'installation septique : _____

Nombre de chambres avant travaux : _____ Nombre de chambres après travaux : _____

Description détaillée du projet :

Date de début des travaux : _____ Date de fin des travaux : _____

Coût estimé des travaux : _____ \$

Responsable des travaux

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable :

Adresse postale :

Numéro de R.B.Q. : _____ Tél. (bureau) : _____ Tél. (cellulaire) : _____

Adresse courriel :



Documents à remettre avec le présent formulaire

Obligatoire

- Plan d'implantation à l'échelle 1:1000 indiquant l'emplacement, les dimensions, la forme, les distances et la superficie du projet sur le terrain.
- Tous plans, élévations, coupes, croquis, listes des matériaux et devis en lien avec le projet. Les plans et devis doivent être à l'échelle et de bonne qualité.
- Certificat de localisation indiquant l'emplacement du terrain par rapport au terrain voisin, à la rue, aux cours d'eau, aux servitudes, et tout autre élément pouvant influencer la décision concernant le permis.
- Plans scellés et signés par un membre d'un ordre professionnel pour les bâtiments assujettis à la Loi sur les architectes et à la Loi sur les ingénieurs.*
- Dans le cas de bâtiments commerciaux, industriels, publics et agricoles, le plan, les élévations, les coupes, les croquis et les devis requis doivent être approuvés par les ministères concernés, conformément aux lois et règlements provinciaux applicables.
- Dans le cas d'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée dont la fondation est prévue sur pieux en béton (sonotube) ou pieux métalliques vissés dans le sol, les plans et devis relatifs à la fondation doivent être signés et scellés par un professionnel.
- Pour les terrains qui ont été occupés par une station-service, une industrie à risques environnementaux ou un site d'élimination de déchets, une attestation préparée et signée par un expert reconnu par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, attestant que le sol a été vérifié et qu'il ne contient aucun contaminant pouvant mettre en danger la santé des occupants.
- Dans le cas où l'accès à l'usage projeté se ferait directement à partir du réseau routier supérieur, un avis écrit du ministère des Transports relatif à cet accès.



Sainte-Cécile-de-Milton

Calcul des frais à inclure avec votre demande

Coût du permis de construction	
Nouveau bâtiment	50 \$ + 1,25 \$ pour chaque 1000 \$ de plus que 5000 \$
Rénovation/Agrandissement	50 \$ + 1,25 \$ pour chaque 1000 \$ de plus que 5000 \$
Paiement : <input type="checkbox"/> Comptant <input type="checkbox"/> Chèque	

MISE EN GARDE : RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Les travaux devront être faits selon les règles de l'art et être conformes aux codes, lois et règlements applicables. Le propriétaire doit s'assurer de respecter les règlements municipaux en vigueur lors de la réalisation des travaux. Il devra prendre un soin particulier à respecter, s'il y a lieu, toutes les marges AVANT, ARRIÈRE et LATÉRALES. LUI SEUL SERA RESPONSABLE, UNE FOIS LE PERMIS ÉMIS ou L'AUTORISATION ACCORDÉE.

Tout changement dans les travaux autorisés, qu'ils soient entrepris ou non, quant à l'usage et/ou à l'occupation et/ou autre nécessité, nécessite une nouvelle approbation par le responsable.

Déclaration et signature

Je soussigné(e) certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets et que je me conformerai aux dispositions du permis ou certificat et à celles des règlements d'urbanisme en vigueur.

Je reconnais que l'émission du présent permis ou certificat ne me dispense pas de l'obtention de tout autre document requis d'un autre service, agence, autorité, ministère ou régie tant au niveau municipal, provincial ou fédéral ayant la juridiction relative à la présente demande.

Je reconnais également que mon droit de construire ou d'effectuer des travaux peut être affecté par des servitudes établies par la loi ou par contrat. Malgré l'obtention du permis ou certificat municipal, je dois m'assurer du respect de ces servitudes.

Signature : _____ Date : _____

Nous vous rappelons qu'il est interdit d'entreprendre des travaux AVANT d'avoir obtenu le permis requis à cet effet.

Information supplémentaire

Pour plus d'informations, il est possible de consulter notre site web www.miltonqc.ca ou de communiquer avec le Service de l'urbanisme au (450) 378-1942 poste 132 ou par courriel via urbanisme@miltonqc.ca.